



Après une perte de plus de 7,6 milliard de Fcfa, l'État du Cameroun désigne l'entreprise Tunisienne SIMAC pour la conception du Système informatique de gestion des personnels de l'État de 2e génération (SIGIPES 2).

C'est ce qui ressort de la tenue ce lundi 17 mai à Yaoundé de la cinquième session interministérielle chargée de l'assistance, du suivi, et du contrôle de la mise en œuvre du nouveau SIGIPES 2 . Assises présidées par le ministre de la fonction publique et de la réforme administrative Joseph Le, en présence du ministre des Finances Louis Paul Motaze.

Au terme du processus de pré qualification des entreprises soumissionnaires, il ressort que l'entreprise tunisienne SIMAC qui a été retenue pour la réalisation du projet nouveau SIGIPES 2. L'assistance à la maîtrise d'ouvrage quant à elle a été confiée à la société camerounaise Afri-tech.

Cette 5^e conférence interministérielle tenue en présence du ministre des finances a permis de toucher du doigt les différentes procédures ayant abouti à la désignation de ces entreprises. SIMAC évolue depuis 35 ans dans le domaine de la gestion des systèmes informatique des administrations publiques et privées, de même, l'expertise de la société camerounaise Afri-tech a été un élément important pour sa sélection.

L'entreprise a un délai de 24 mois pour concevoir la nouvelle version de SIGIPES 2, pour un montant global de 4,2 milliards de FCFA.

D'après le Ministre Joseph Lé de la Fonction publique, SIGIPES 2 permettra de mettre un terme aux différentes fraudes perpétrées sur le fichier solde de l'État, et qui font perdre au Trésor public plusieurs milliards de FCFA chaque année. Concrètement, le nouveau système consiste en une fusion du fichier solde de l'État, géré par le ministère des Finances, et du fichier des agents publics, géré par le ministère de la Fonction publique.